



Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Gestion du rendement des fournisseurs

Atelier regional de l'ICAGM 2019 à Halifax
27 novembre 2019



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada 

Gestion du rendement des fournisseurs

La nouvelle politique de GRF devrait transformer de façon positive l'écosystème de l'approvisionnement fédéral et la relation du gouvernement avec ses fournisseurs afin d'optimiser le rapport qualité-prix et d'offrir de meilleurs biens et services à l'ensemble de la population canadienne. Le Canada pourra ainsi demander des comptes aux fournisseurs tout en offrant des incitatifs à ceux ayant un bon rendement.

On y parviendra en :

- Précisant les attentes en matière de rendement et en améliorant les communications bilatérales pendant tout le cycle de vie du contrat;
- Fournissant des méthodes conviviales et normalisées, mais adaptables, pour évaluer les fournisseurs;
- Utilisant des renseignements sur le rendement antérieur des fournisseurs pour prendre de meilleures décisions d'achat éclairées.

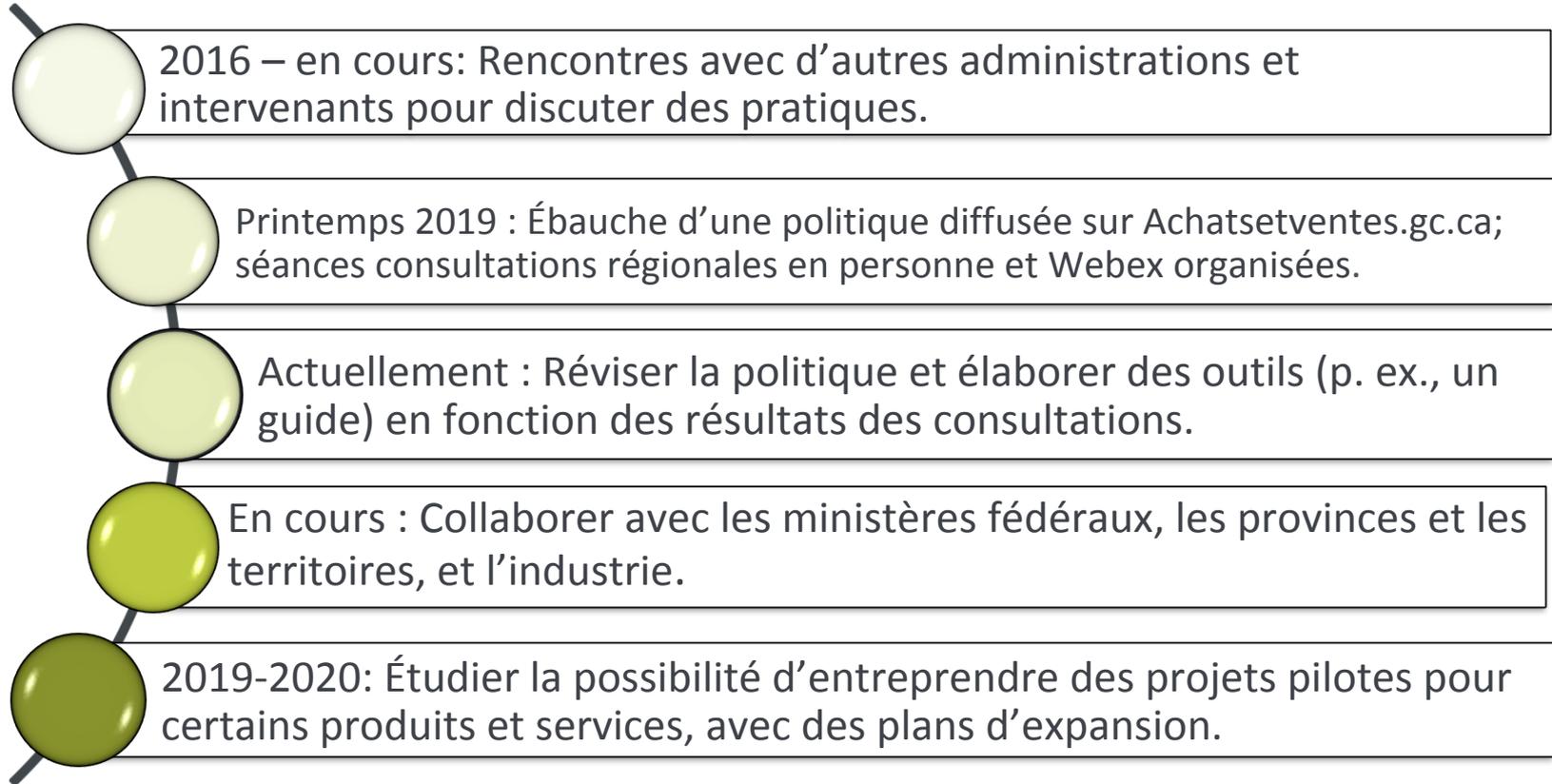


Approche

- La politique relative à la GRF sera incorporée par renvoi dans tous les contrats d'une valeur de \$ 100 000 + (par défaut; le seuil variera selon le groupe de biens ou services)
- Les documents à l'appui, y compris un guide et du matériel de formation, préciseront :
 - les rôles et les responsabilités des : responsables opérationnels (c.-à-d. les responsables techniques), autorités contractantes, et fournisseurs;
 - l'évaluation du rendement des fournisseurs et l'utilisation des renseignements liés au rendement;
 - les communications bilatérales et l'établissement de relations.
- Il y aura des indicateurs de rendement clés (IRC) propres aux groupes de biens et services, correspondant aux quatre (4) indices standards (coût, qualité, calendrier, gestion)
- Les évaluations du rendement des fournisseurs seront saisies, suivies et surveillées par l'entremise d'un dépôt central (Solution d'achats électroniques).
- Il y aura un processus d'appel et une structure de gouvernement (en élaboration).
- Il y aura des mesures correctives en cas de rendement très insatisfaisant d'un fournisseur.



Progrès réalisés à ce jour



Consultations : *Ce que nous avons entendu*

Dans l'ensemble

- Les intervenants appuient l'approche globale et insistent sur l'importance d'avoir des communications régulières et des attentes claires.

Portée de la politique : meilleur rapport qualité-prix par rapport au prix le plus bas

- La souplesse des méthodes d'évaluation des soumissions est essentielle (c.à.d. une sélection fondée sur le prix le plus bas peut demeurer nécessaire).

Évaluation des soumissions

- Traiter les contrats complexes à long terme différemment des contrats plus simples et de plus courte durée (envisageons un filtre de complexité et l'application de souplesse dans les intervalles d'évaluation).
- Réexaminer le traitement des nouveaux entrants et le calendrier des évaluations.



Consultations : *Ce que nous avons entendu* (suite)

Évaluation du rendement

- Les IRC sont essentiels au développement d'une approche qui est équitable et efficace.
- Les IRC doivent tenir compte du rendement associé à la responsabilité sociale des entreprises (p. ex., écologisation, accessibilité).
- Permettre la réouverture des notes en raison du service de garantie.

Appels et gouvernance

- Un processus d'appel ou d'examen indépendant doit être offert
- Il faut tenir compte des répercussions sur le calendrier.

Formation et orientation

- Clairement définir les rôles entrecroisés des responsables techniques et des autorités contractantes.

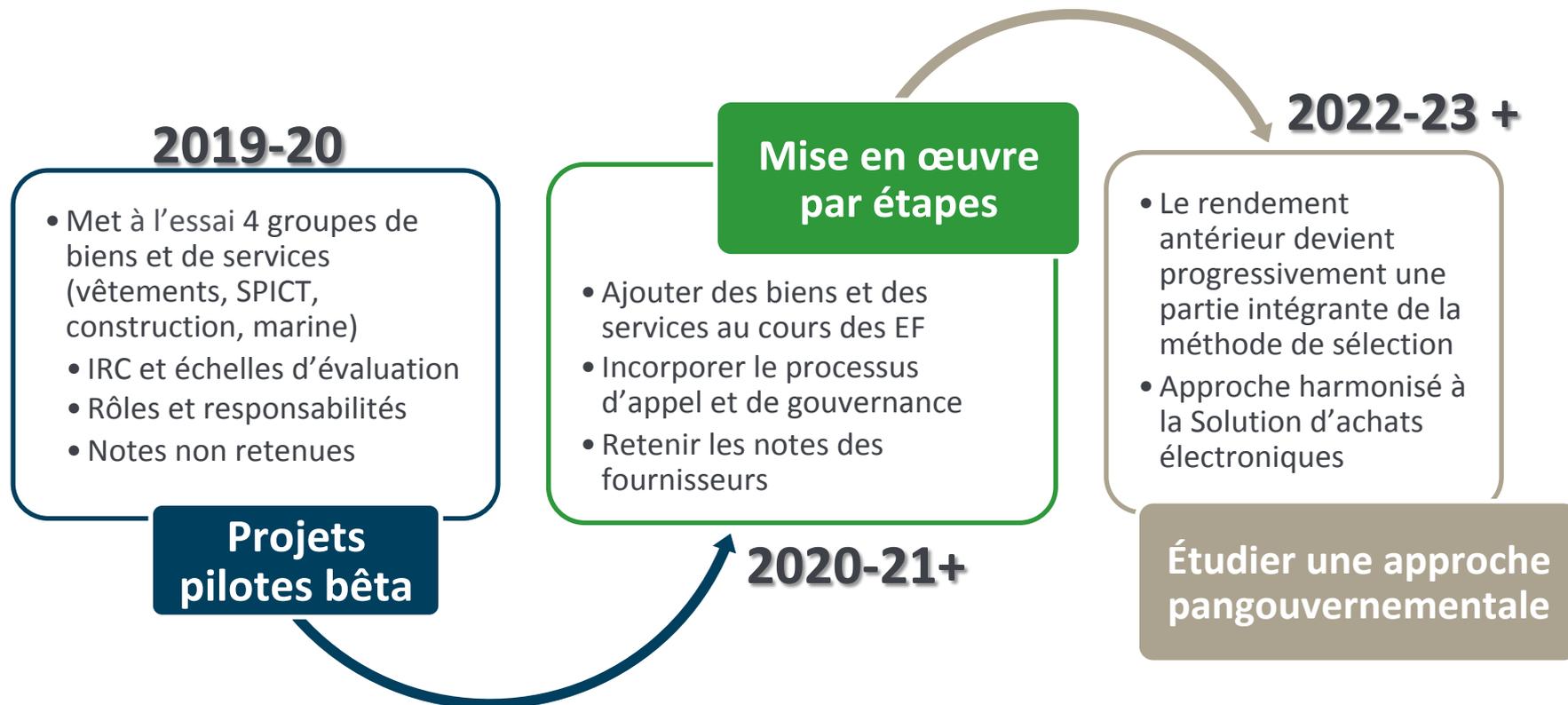


Révisions proposées de la politique

- **Portée:** Permettre une certaine flexibilité dans les seuils, en particulier pendant la période pilote, et une possibilité de flexibilité pour les achats aux prix les plus bas.
- **Évaluations des offres:**
 - Les nouveaux entrants obtiennent un «3» ou la moyenne des notes des autres soumissionnaires, le plus élevé des deux prévalant, pour être plus juste et permettre un changement dans les industries aux performances inférieures à la normale;
 - Introduire un filtre de complexité et ajuster la formule pour les évaluations de performance des fournisseurs; et,
 - Permettre un peu de flexibilité dans le calendrier par groupe de biens ou services, avec des évaluations annuelles minimales (six mois reste l'intervalle par défaut).
- **Évaluations du rendement:**
 - Apporter une expertise de la performance pour aider au développement des IRC tout en poursuivant la collaboration avec les partenaires en matière de développement; et,
 - Autoriser l'autorité contractante à mettre à jour les évaluations après la clôture, pour les problèmes de performance qui ne deviennent évidents qu'après coup (par exemple, un service de garantie), soumis au même processus que les évaluations régulières.
- **Appels et gouvernance:** Examiner les structures de gouvernance pour assurer l'indépendance et l'équité sans toutefois imposer une charge excessive ou des retards inutiles.
- **Formation:** Développer du matériel pour clarifier les rôles et pour assurer une approche «sans surprises»



Approche de mise à l'essai de SPAC



Mise en œuvre progressive, à la fois *par groupe de bien ou service* et dans la mise à l'essai par étapes des *composantes* de la politique de GRF.



Prochaines étapes

2019-2020

- Finaliser le chemin à suivre, selon l'indication du gouvernement.
- Étudier des projets pilotes pour certains groupes de produits et de services.

2021 +

- Mettre en place des projets pilotes pour plusieurs groupes de produits et de services, sur plusieurs années.
- Mise en œuvre complète avec la Solution d'achats électroniques et l'appui du Conseil du Trésor (en lien avec la Directive sur la gestion de l'approvisionnement).



Discussion

Quels sont les principaux enjeux que nous devons considérer lorsque nous commençons à piloter et à déployer la GRF?

Comment pouvons-nous les résoudre au mieux?

Quels biens et services devraient être prioritaires pour le pilotage et le déploiement de VPM? Est-ce que certaines ministères ou agences (à part de SPAC) devraient participer dans ce pilotage? Comment devons-nous impliquer les régions?

Quels organes ou mécanismes pourraient gérer les révisions ou appels des évaluations de performance, pour assurer l'équité en tenant compte de l'efficacité?



Questions?

TPSGC.gestrendementfournisseur-supplierperfmgmt.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Caroline Landry, Directrice exécutive

613-818-6675

Caroline.Landry@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Ricardo Seoane, Directeur associé

613-614-0728

Ricardo.Seoane@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Carolyn Dauncey, Gestionnaire

819-664-2438

Carolyn.Dauncey@tpsgc-pwgsc.gc.ca

